

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOME LXXXII

2022

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume

Daniel CAZES, conservateur en chef honoraire du Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse et de la basilique Saint-Sernin

Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Virginie CZERNIAK, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès

Jacques DUBOIS, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art

Pascal JULIEN, professeur d'histoire de l'art moderne honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Stéphane PIQUES, docteur en histoire, chercheur associé FRAMESPA à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Henri PRADALIER, maître de conférences en histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès

Coordination éditoriale

Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS

Relecture, correction et harmonisation

Louis PEYRUSSE

Illustration de couverture

Plan du *castellum* de Castel Bielh. DAO C. Viers.

Abréviations

AC Archives communales (suit le nom de la commune).

AD Archives départementales (suit le nom du département).

AM Archives municipales (suit le nom de la commune).

AMM *Archéologie du Midi Médiéval*.

AN Archives nationales (Paris).

BM Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).

BM Bulletin monumental.

Bnf Bibliothèque nationale de France (Paris).

BSAMF *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*.

CAF *Congrès Archéologique de France*.

MASIBLT *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*.

MSAMF *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*.

*Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
Juillet 2024
Dépôt légal : octobre 2024*

Mise en page
art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, professeure émérite d'archéologie médiévale et d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Paris Nanterre
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (MNAC) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Christian GENSBEITEL, Maître de conférence en histoire de l'art médiéval à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des chartes
Gérard PRADALIE, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
François RECHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
René SOURIAU, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse2 - Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, une série de podcasts disponibles sur la chaîne YouTube de la Société ([https://www.youtube.com/channel/UCB511xfpQZm-HTmIujJ8DA/about#:~:text=La%20Société%20Archéologique%20du%20Midi,membres%20de%20cette%20illustre%20institution\)](https://www.youtube.com/channel/UCB511xfpQZm-HTmIujJ8DA/about#:~:text=La%20Société%20Archéologique%20du%20Midi,membres%20de%20cette%20illustre%20institution)...)...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Mémoires

Jean-Charles BALT	
ELIMBERRIS / AUGUSTA AUSCIORUM et la culture classique	17
Catherine VIERS	
La fouille du site de Castel Bielh (Hautes Pyrénées)	45
Gilles SÉRAPHIN	
L'abbatiale de Souillac dans l'architecture romane d'Aquitaine	61
Céline LEDRU	
Les éléments structurants des chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade à Toulouse, proposition d'analyse	87
Emmanuel GARLAND	
Le décor peint de l'église d'Eget, en vallée d'Aure	103
Hortense ROLLAND FABRE	
Les châsses en bois peint en France méridionale (XII ^e -XV ^e siècles)	127
Bernard SOURNIA	
Le rond-point picard et champenois de la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne	149
Michelle FOURNIÉ,	
Dévotions mariales à la Daurade au Moyen Âge et dans les temps modernes : autels, chapelles, confréries et statues	169
Jean-Michel LASSURE	
Pommevic (Tarn-et-Garonne), un lot de céramiques du XVII ^e siècle	199

Varia

Bernard SOURNIA	
Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 1	225
Bernard SOURNIA	
Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 2	229
Bulletin de l'année académique 2021-2022	233

LA FOUILLE DU SITE DE CASTEL BIELH À SAINT-LÉZER (HAUTES-PYRÉNÉES)

par Catherine VIERs*

Saint-Lézer est un village des Hautes-Pyrénées situé à 3 km au sud-ouest de Vic-en-Bigorre et à 15 km au nord de Tarbes, sur la rive gauche de l'Adour. Le site est implanté au sommet du Castel Bielh qui domine le village actuel et en-dessous duquel coule l'Echez, affluent de l'Adour. L'éminence est constituée de formations argileuses aux pentes abruptes sous la forme d'un éperon triangulaire orienté nord-sud, barré au sud. Occupé depuis l'âge du Bronze, le site a été fortifié durant l'Antiquité tardive, et réaménagé au Moyen Âge.

Depuis le XIX^e siècle, Saint-Lézer, identifié comme le *castrum Bigorra* de la Notice des Gaules, devint l'objet d'une polémique concernant la première localisation de l'évêché de Bigorre. Plusieurs investigations (prospections, suivi de travaux, diagnostic et étude du rempart) ont permis depuis, d'alimenter la connaissance du potentiel archéologique du Castel Bielh. En 2017, le projet de construction d'une maison sur un terrain encore vierge a donc initié une prescription de fouille émise par la Direction régionale des affaires culturelles.

Nous allons dans un premier temps reprendre les termes de la polémique concernant la localisation de l'évêché de Bigorre et les connaissances issues des travaux réalisés sur le Castel Bielh de Saint-Lézer avant de présenter les résultats de la fouille de 2017.

Historiographie et état des connaissances

Saint-Lézer appartient à la Bigorre, vaste région qui s'étend de la chaîne des Pyrénées à la plaine de l'Adour, englobant une partie des plateaux de Ger et de Lannemezan (fig. 1). L'origine du nom Bigorre dérive de *Bigerri*, nom ethnique par lequel Pline l'Ancien désigne une tribu d'Aquitains habitant au pied des Pyrénées puis nommée par César les *Bigerionnes* et dont les voisins immédiats les *Tarbelli Quattuorsignami* regroupaient, comme leur nom l'indique, quatre tribus.

Le chef-lieu des *Bigerri* n'est pas connu à cette époque. La liste des chefs-lieux de la notice des Gaules de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e siècle mentionne en revanche Tarbes : *Civitas Turba ubi Castrum Bogorra* soit « la cité de Tarbes où se trouve le *castrum Bigorra* ». Cette appellation et la découverte et l'identification du site fortifié du Bas-Empire de Saint-Lézer au XIX^e siècle est à l'origine d'une discussion concernant la première localisation de l'évêché de Bigorre et celle du déplacement de la capitale des *Bigerri* de Tarbes à Saint-Lézer, distants de 15 km

Grégoire de Tours¹ qualifie Tarbes de *vicus Talvam* appartenant au territoire de la ville de Bigorre, *Beorratanae urbis*. L'appellation de *vicus* désigne pour lui une agglomération secondaire tandis que les chefs-lieux portent le titre de

* Communication présentée le 21 juin 2022, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2021-2022 », p. 283.

1. GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber de gloria confessorum*, Cap. XLIX, dans Daniel SCHAAD, Jean-François LE NAIL, Christian SERVELLE, « La cité de Tarbes et le castrum Bigorra-Saint-Lézer », *Aquitania*, XIV, 1996, p. 73-104, (t. LXXI, c.865, §934).

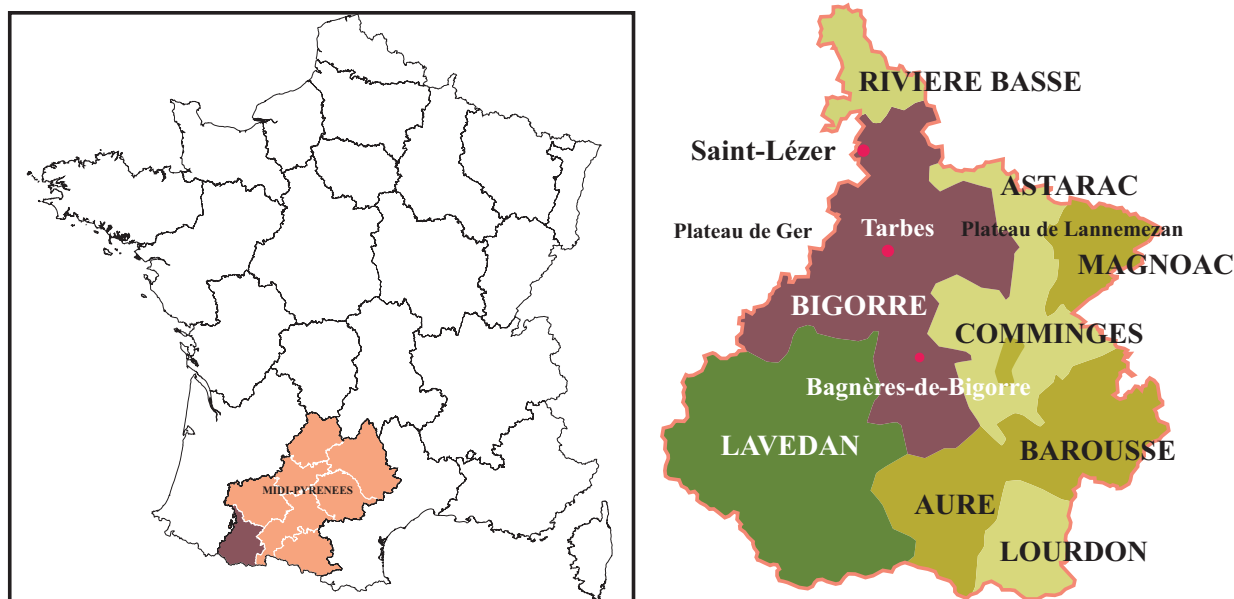


FIG. 1. CARTE DE LA BIGORRE. DAO C. Viers.

civitas et abritent les sièges épiscopaux. Cette distinction suppose que Tarbes n'était pas le siège de l'évêché à l'époque de son récit. Selon L. Maurin et V. Souilhac² la formulation donnée par la Notice des Gaules pourrait traduire un état temporaire, ou annoncerait une mutation qui serait effective dès le début du VI^e siècle. *Bogorra/Bigorra*, aurait supplanté *Turba/Tarva* comme chef-lieu, parce que la première était fortifiée et que la seconde ne le fut pas, en raison sans doute de sa topographie.

Le premier évêque connu pour la Bigorre est Iulianus, présent au concile d'Orléans en 541³. La dénomination de l'évêché de Bigorre dans les actes des conciles entre le VI^e siècle et le début du XI^e siècle entretient un doute quant à l'emplacement de la résidence épiscopale. Jusqu'en 1080, le nom de Tarbes n'apparaît pas concernant l'évêque de Bigorre. Après cette date les deux formes Bigorr- et Tarb-/Tarv- alternent avant que la forme Bigorr- soit définitivement abandonnée à partir de la fin du XIII^e siècle.

La découverte de deux tiers de sous d'or d'époque mérovingienne frappés à *Begorra* par un monétaire du nom de Taurecus⁴, suggérerait qu'au tournant du VII^e siècle, Saint-Lézer était un lieu de pouvoir important, pour qu'on y frappât monnaie royale.

Les données archéologiques sur Tarbes proviennent essentiellement des travaux de R. Coquerel, sous la forme de suivis de travaux. L'occupation pré-romaine est mal cernée. La ville romaine aurait eu une superficie de 16 ha, dont le quartier cathédral de la Sède représente la moitié occidentale. La cathédrale actuelle est un édifice qui conserve ses absides d'origine romane ; la nef et la tour lanterne datent du XIV^e siècle. Les fouilles du parvis de la cathédrale ont montré que cette dernière s'est installée sur des constructions antiques remontant au Haut-Empire et que l'occupation a été continue jusqu'à nos jours. Deux grandes phases de constructions antiques émergent⁵ : la première, du II^e au III^e siècle, appartient à un édifice de grande taille qui s'étend de toutes parts au-delà de la zone fouillée (700 m²). Sur l'arase de ce bâtiment est édifié entre le milieu du IV^e siècle et le début du V^e siècle, un vaste édifice doté d'une façade agrémentée d'une série de massifs de fondation

2. Louis MAURIN, Valérie SOUILHAC, « Tarbes et Saint-Lézer, la cité de Bigorre » dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, Province ecclésiastique d'Éauze (Novempopulania)*, t. XIII, éd. De Broccard, France, 2004, p.123-131.

3. L. MAURIN, V. SOUILHAC, « Tarbes et Saint-Lézer... », note 2, p. 130.

4. E. CARTIER et L. DE LA SAUSSAYE, *Revue numismatique*, Société Royale des Antiquaires de France, 1842, p. 438. Arthur ENGEL et Raymond SERRURE, *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*, Paris, 1887, p. 211. Raymond SERRURE, *Traité de numismatique française du Moyen Âge*, Paris, 1891, p. 123.

5. Sébastien POIGNANT (dir.), *Parvis de la cathédrale N.-D. de la Sède, Tarbes (Hautes-Pyrénées)*, Document final de synthèse de sauvetage archéologique, 3 vol., Hadès, Pau, 1996.

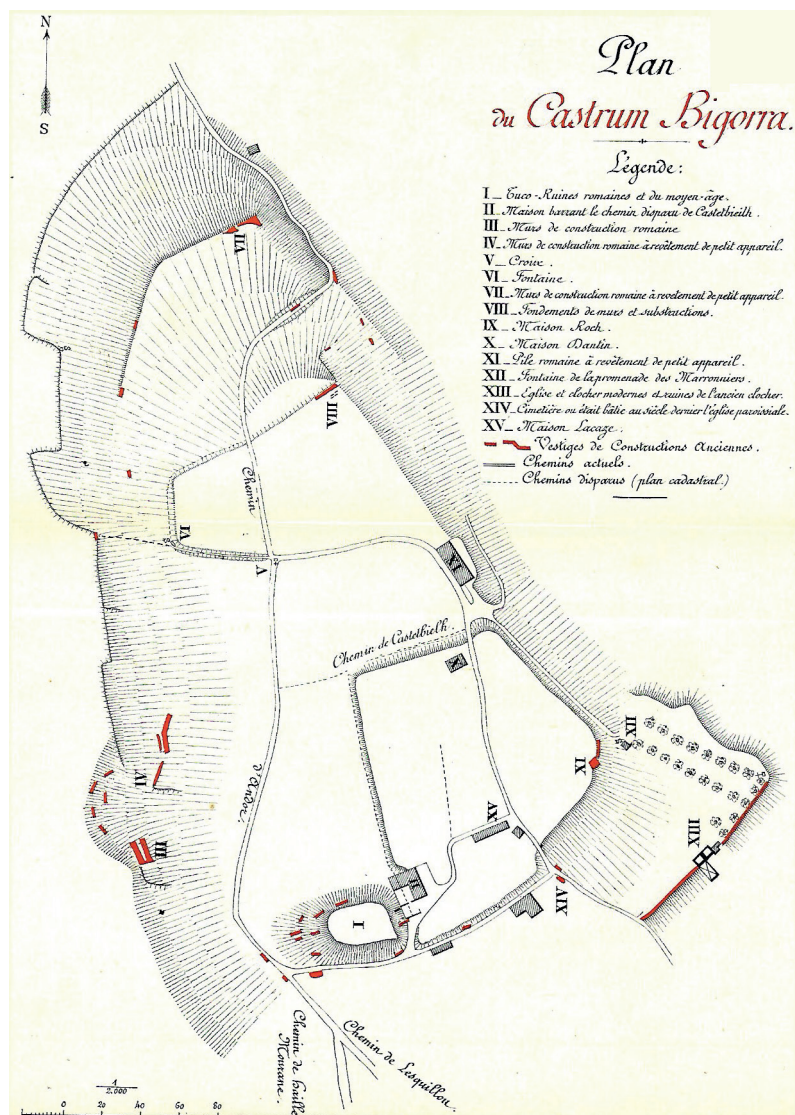


FIG. 2. PLAN DU CASTRUM BIGORRA. N. Rosapelly et X. De Cardaillac, 1890.

ne deviendrait siège épiscopal qu'au XII^e siècle, après l'abandon d'une première résidence, le *Castrum Bigorra*. Leur démonstration s'appuyait sur plusieurs documents : la charte de Marfin, le cartulaire de Bigorre, la *Gallia christiana*, les Conciles d'Orre, les traditions de Vic-en-Bigorre, ainsi que la chronique relatant l'invasion normande de 844, retranscrite par Nicolas Bertrand vers 1515. Selon ce dernier, le monastère de Saint-Lézer fut fondé vers le VI^e siècle par Licerius, sous l'épiscopat de Saint-Fauste, évêque de Tarbes. Celui-ci fut donné à l'ordre des bénédictins de Cluny par Héraclius, évêque de Tarbes, et Bernard comte de Bigorre, vers l'an 1064. Il se trouvait à « un jet de pierre des murs de la ville épiscopale ». Les auteurs y reconnaissent le monastère Saint-Félix-Saint-Lézer dans le village du même nom et par là même l'identification et la localisation du *Castrum Bigorra*, ancienne capitale des *Bigerriones* et premier siège épiscopal. Ils dressèrent un plan détaillé de l'éperon légendé des points remarquables à l'appui de leur démonstration (fig. 2).

de pilastres ou de contreforts dont la fonction reste incertaine, basilique civile ou chrétienne : la seconde proposition pourrait être renforcée par la découverte de chapiteaux sculptés en méplat du haut Moyen Âge et celle de sarcophages trapézoïdaux à l'emplacement du cloître, ainsi que par la permanence du site comme lieu de culte.

En 1889, Norbert ROSAPELLY et Xavier de CARDAILLAC⁶ alertés par les découvertes de P. ROCH⁷ instituteur à Saint-Lézer, s'intéressèrent au sujet et publièrent *La cité de Bigorre (Saint-Lézer)*. Ils retracèrent une histoire de Saint-Lézer depuis la préhistoire. Reprenant la liste des cités de la Notice des Gaules, ils définirent les limites de la Bigorre et abordèrent la localisation de la capitale des *Bigerriones* à partir de la dénomination atypique : *Civitas Turba ubi castrum Bogorra* où, « le vieux nom de la capitale a changé, mais le nom même du peuple n'est pas resté à la civitas ». Les auteurs réfutèrent l'hypothèse de Ciutat (*civitas*) émise par Auguste LONGNON dans son ouvrage *Géographie de la Gaule* publié en 1878⁸, et s'appuyèrent sur les travaux de Gaston Balencie qui situait cette ville en Comminges. À partir de la toponymie et de l'évolution du nom Horra, Orre, Bigorre, ils identifièrent Saint-Lézer au *Castrum Bigorra*. Ils reconnurent *Turba* comme Tarbes, désignée comme *vicus* par Grégoire de Tours, et qui selon eux

6. Norbert ROSAPELLY et Xavier de CARDAILLAC, « La Cité de Bigorre », *Bulletin de la Société Académique des Hautes-Pyrénées*, 2^e série, 1^{er} et 2^e fascicules, Tarbes, 1889, p. 149-448.

7. P. ROCH, *Saint-Lézer; son couvent et la ville d'Orre*, Tarbes, 1881, 32 p.

8. Auguste LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Paris, 1878, p. 598-602.

Pour Gaston Balencie⁹, Tarbes, élevé au rang de *civitas* en 297, aurait été détruite par les Vandales, et réduite à l'état de village dès le début du V^e siècle. Le siège épiscopal aurait été transféré, et l'était effectivement du temps de Grégoire de Tours, d'où sa description. D'après le cartulaire de Lescar, au IX^e siècle, « les normands détruisirent la cité et l'église de Tarbes (*ecclesia Tarbae*), les sièges épiscopaux de la Gascogne demeurèrent pendant très longtemps dans l'oubli, car aucun prélat ne revint en prendre possession ». En 1068, le cardinal Hugues le Blanc, au Concile de Toulouse, enjoignit les évêques de rétablir et de restaurer les églises des sièges épiscopaux désertés. Selon l'auteur donc, Tarbes aurait renoncé par deux fois au siège de l'évêché, au V^e siècle puis au IX^e siècle. Elle aurait repris ses fonctions entre-temps, puis définitivement après 1068. Le changement de nom associé à l'évêché s'expliquait pour l'auteur de deux façons : « ou notre prélat se dit “ évêque de Bigorre ” parce qu'il n'occupe pas, à ce moment, son siège de Tarbes et réside dans un endroit quelconque du diocèse, [...] ou bien, le titulaire du siège de Tarbes se dit “ évêque de Bigorre ” à cause d'un séjour forcé et provisoire, ou si l'on veut, à cause du transfert du siège dans un lieu appelé “Bigorre” ». Ce déplacement à Tarbes ne s'expliquait que par son origine, et les droits qu'elle lui octroyaient. Le rétablissement de l'évêché à Tarbes se situait selon lui entre 1068, date où l'on enjoignit les évêques de réintégrer leurs églises, et 1080, date à laquelle l'évêque ne sera plus désigné évêque de Bigorre mais bien évêque de Tarbes. À propos d'un concile tenu en 1078 dans la chapelle Sainte-Marie à Orre, en territoire de Bigorre, « *apud sanctam Mariam Orrea in territorio Bigorretano* », il réfuta l'hypothèse de sa tenue à Saint-Lézer, où l'église paroissiale est dédiée à Saint-Jean-Baptiste.

Au milieu du XX^e siècle, Roland Coquerel¹⁰, instituteur passionné d'histoire et d'archéologie, s'installa à Saint-Lézer et consacra tout son temps libre à prospecter la commune. On lui doit une étude archéologique du site, alimentée par des prospections et plusieurs sondages. Au titre des découvertes figurent des marbres architectoniques, deux têtes sculptées funéraires antiques, des sarcophages en marbre, des monnaies et nombre de tessons de céramique et d'amphores. Il repéra, dans l'angle sud-est de l'enceinte du Bas-Empire, une terrasse d'1 ha, élevée de 3 m et protégée par un fossé, le Castet-Bielh. Il interpréta la motte du Tuc, dressée au sud-ouest contre cette terrasse, comme les vestiges du château comtal à la fin de l'époque carolingienne. Rosapelly et Cardaillac décrivaient à ce sujet un tumulus gaulois ou « celtibériens » englobé dans la construction de la muraille antique. Roland Coquerel fouilla en 1983 sur l'emplacement de l'ancienne église du prieuré Saint-Félix-Saint-Lézer et découvrit les vestiges de l'église romane à simple nef et chevet absidial (fig. 3). Le monastère fut vendu à la Révolution française. L'église paroissiale proche étant très dégradée, on décida de la détruire en 1847, et de la rebâtir sur l'emplacement de l'église du prieuré. Un pan encore en élévation d'une tour clocher du XIV^e siècle est englobé dans le clocher actuel. Une visite du prieuré en 1402¹¹ fournit quelques éclairages sur ses dispositions et donne une description détaillée des reliques conservées dans une chapelle du couvent : le crâne de Saint-Lézer, les reliques de Saint-Félix et de Saint-Blaise ainsi que de la Sainte Croix et du Saint-Sépulcre.

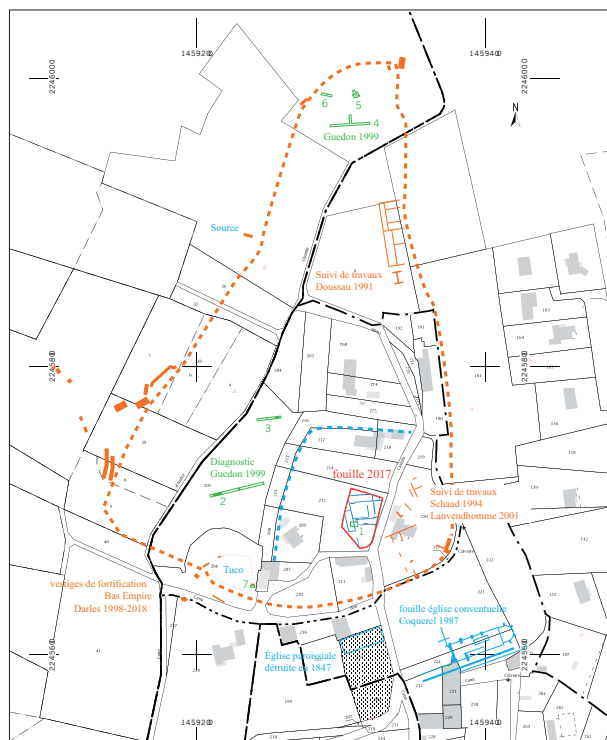


FIG. 3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE. DAO C. Viers.

9. Gaston BALENCIE, « La cité de Bigorre », *Revue de Gascogne*, XXXIII, 1892, p. 409-438.

10. Roland COQUEREL, *De Bigorra à Saint-Lézer. Grandeur et décadence d'un chef-lieu de civitas*, Tarbes, 1993, 327 p.

11. Stéphane ABADIE, « La ‘visite’ du prieuré de Saint-Lézer en 1402 », *Bulletin de la Société Académique des Hautes-Pyrénées*, Tarbes 2002, p. 36-72. L'auteur attire l'attention sur la question de la conservation des reliques de Saint-Lézer qui selon certaines sources sont enterrées à *Bigorra* et pour d'autres à Saint-Lizier, en Ariège.

En 1991, un suivi de travaux mené par Sylvain Doussau¹² a révélé la présence d'un bâtiment adossé au nord-est de la muraille. Il interpréta le plan comme celui d'une *domus* (fig. 3). Ces investigations relancèrent l'intérêt porté au site et la DRAC engagea des mesures conservatoires en 1992. Dès 1993, la DRAC saisit la préfecture pour réviser le Plan d'Occupation des Sols de la commune, afin d'exclure les parcelles à fort potentiel archéologique des zones constructibles.

En 1994, la construction d'une maison individuelle sur une parcelle au sud-est du Castel Bielh fit l'objet d'un suivi de travaux par Daniel Schaad¹³, limité à l'emprise de tranchées de drainage (fig. 3). Ces dernières confirmèrent la présence d'une occupation du I^{er} âge du Fer au Moyen Âge. Plusieurs murs en galets furent mis au jour.

À partir de 1998, Alain Badie, Christian Darles et Jean-Jacques Malmay¹⁴ menèrent une étude archéologique et architecturale du rempart. La modélisation 3D de l'éperon de Saint-Lézer offre une bonne lecture de l'enceinte du Bas-Empire et du Tuco, qui participait de la défense de la porte de l'oppidum dès l'âge du Fer. Le relief circonscrit nettement un périmètre rectangulaire surélevé, le Castel Bielh.

En 1999, Frédéric Guédon¹⁵ conduisit sept sondages répartis sur l'ensemble de l'éperon, destinés à renseigner le potentiel archéologique du site, afin de guider au mieux les futures prescriptions (fig. 3). Les sondages 2 et 3 recoupent des fossés. À l'extrémité nord de l'enceinte furent mis au jour des murs, des fossés, et des fosses. Un foyer et une structure de combustion furent découverts associés à un fragment de fibule aviforme du VI^e siècle dans les sondages 5 et 6.

La fouille de 2017

Au vu de l'intérêt patrimonial du site, et malgré les mesures conservatoires mises en place dès 1993, le dépôt du permis de construire en 2017 d'une maison individuelle, au cœur de l'enceinte et sur l'emprise du Castel Bielh, fut à l'origine d'une prescription de fouille. Celle-ci s'est déroulée pendant l'été 2017 sur une superficie de 1000 m². La prescription de fouille a limité l'intervention archéologique en profondeur, aux côtes de fond de fouille du chantier de la maison (90 cm), et des aménagements annexes, tranchée de drainage (50 cm) et voie d'accès (30 cm). Étant donné le pendage naturel du terrain, le substrat n'a donc pas été atteint dans tout le secteur sud-est de l'emprise. Au nord, les couches archéologiques sont quasiment inexistantes ; elles s'épaississent dans la pente à plus d'1 m, où un sondage a pu être réalisé permettant de caler quelques éléments de stratigraphie.

Une occupation du deuxième âge du Fer

Au nord, on l'a dit, les niveaux archéologiques sont absents du fait de l'érosion naturelle. Seuls les aménagements en creux sont conservés, des trous de poteaux principalement. Au sud, la puissance des couches archéologiques est épaisse de plus d'un mètre. Elles n'ont pu être abordées que dans le cadre d'un sondage (fig. 5) d'une dizaine de mètres de long et d'1,50 m de large (fig. 4). Le niveau d'occupation de l'âge du Fer, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, repose sur le substrat. Plusieurs trous de poteaux (1087, 1088 et 1091), d'une quarantaine de centimètres de diamètre, implantés dans des fosses de plus de 1,50 m de diamètre, témoignent de la présence de vastes bâtiments à ossature de bois. Malheureusement, le peu de surface exploré n'a pas permis leur identification (habitat, grenier...). À l'emplacement du sondage, des remblais médiévaux se superposent immédiatement aux couches protohistoriques. Dans la zone centrale de la fouille, les niveaux protohistoriques n'ont pas été atteints du fait des restrictions de la prescription. Le mobilier comprend de la céramique, des fragments d'amphores italiques et de meules rotatives en grès et en granite.

12. Sylvain DOUSSAU, *Pourquoi Rome fonda Tarbes ou la centuriation romaine de la vallée de l'Adour*, Tarbes, 2017, 150 p.

13. Daniel SCHAAD, Jean-François LE NAIL, Christian SERVELLE, « La cité de Tarbes et le *castrum* Bigorra-Saint-Lézer », *Aquitania*, XIV, 1996, p. 73-104.

14. Alain BADIE, Christian DARLES, Jean-Jacques MALMARY, « L'enceinte de Saint-Lézer », dans *Les enceintes urbaines de Novempopulanie à la fin de l'Antiquité entre Aquitaine et Hispanie*, Actes du colloque de Pau, 4-5 novembre 2011, p. 33-47.

15. Frédéric GUÉDON, *Le Castelbielh (Saint-Lézer, Hautes-Pyrénées)*. Document Final de Synthèse, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, Toulouse, 1999.

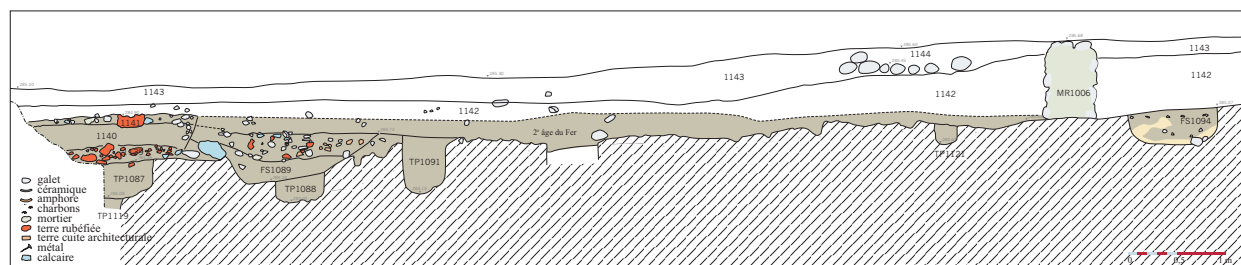


FIG. 4. RELEVÉ DE LA STRATIGRAPHIE DU SONDAGE, en bas de pente au sud. Relevé L. Loiselier, M. Folgado-Lopez, DAO C. Viers.

L'Antiquité

L'Antiquité n'est représentée que par un mobilier peu abondant et, dans l'état actuel de nos recherches, uniquement sous forme de rejets dans des fosses plus tardives. La présence de lots de *tegulae*, de blocs de béton de tuileau de différentes granulométries, généralement utilisés pour ses qualités hydrauliques pour des pièces d'eau et des bassins, de fragments de placage en marbre, très érodés, attestent cependant de la proximité de constructions de qualité.

Des fours de la fin de la période mérovingienne

Pas moins de neuf structures de combustion ont été mises au jour (fig. 5). Elles se répartissent dans la moitié nord du site, mais l'arrêt de la fouille à la côte de fond de travaux autorise à penser qu'il pouvait en exister d'autres, d'autant que des aménagements apparemment similaires ont été découverts dans la parcelle voisine au sud-est et également au nord de l'éperon. Les structures se répartissent de manière à peu près équidistante les unes des autres (entre 4 et 6 m). Elles sont indifféremment orientées nord-sud ou est-ouest. Toutes ces structures sont creusées dans le substrat, de plan rectangulaire aux angles arrondis. Elles apparaissent sous la forme d'un liseré de terre rubéfiée, rouge au décapage. Elles ont des dimensions proches, comprises entre 1 m et 1,40 m de long pour 0,70 à 0,90 m de large. La profondeur conservée du creusement varie entre 0,40 et 0,70 m. Les plus faibles profondeurs, concentrées sur la zone la plus érodée du site, sont incomplètes. Aucun aménagement, murs ou trou de poteau, indiquant la présence de bâtiments, n'a été trouvée en relation avec ces fours. Il semble donc qu'ils ont été creusés à l'air libre, dans une zone dégagée de tout bâtiment.

De façon générale, le remplissage s'organise de la manière suivante : le fond du creusement est tapissé de galets sur une ou plusieurs couches exclusivement constituées de charbons (fig. 6). Les pierres servent à emmagasiner la chaleur du feu qui est allumé au-dessus, et à la restituer lentement. En effet, les parois sont rubéfiées sur 4 à 6 cm d'épaisseur sur les deux-tiers supérieurs, tandis que la base du creusement, où se trouvent les galets ne l'est pas (fig. 7). La couche supérieure est mêlée de molasse. Une couverture scellait l'aménagement, en mortier (fig. 8), ou en mottes de terre, sur une structure de planches et de branchages. On évoque souvent, pour ces installations, la fonction de grillage des céréales avant leur stockage dans des greniers ou des silos. Le tamisage du remplissage a livré des graines de céréales, amidonnier et seigle, ainsi que des noix et du raisin¹⁶. La présence de mauvaises herbes qui poussent dans ces cultures indique, par leur période de croissance, un étalement des cultures agricoles qui se répartissent tout au long de l'année. La découverte de forces, d'un aiguiseur en pierre en surface de deux des fours et d'un lest en terre cuite dans une fosse de rejet proche d'un des fours oriente vers une activité agro-pastorale du site (fig. 9). En l'absence de contexte il n'est pas possible de caractériser plus avant l'occupation qui a généré cette activité. Elle peut être mise en relation avec un centre de pouvoir, laïc ou religieux, sous la protection duquel on plaçait le stockage des récoltes, ou peut illustrer un centre communautaire villageois. Une datation par radiocarbone sur trois des fours donne une fourchette réduite et très cohérente, entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle.

16. Frédérique DURAND, « Étude des carporestes », dans Catherine VIERS, *Castel Bielh, Rapport de fouille*, Inrap Midi-Méditerranée, 2020, p. 102-103.

FIG. 5. PLAN DE LA RÉPARTITION DES FOURS. *Topographie F. Callède, DAO C. Viers.*



FIG. 6. VUE DU NIVEAU DE GALETS TAPISSANT LE FOND D'UN FOUR.
Cl. M.-H. Jamois.

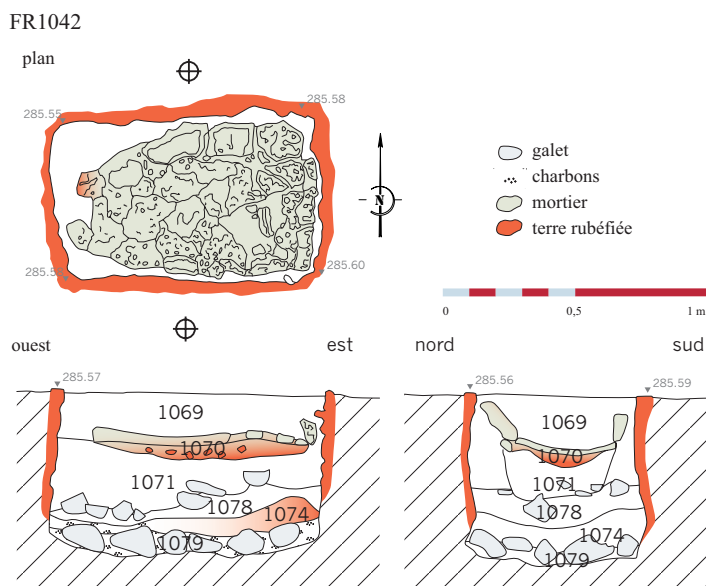


FIG. 7. RELEVÉ EN PLAN ET EN COUPE D'UN FOUR.
Relevé M.-H. Jamois, DAO C. Viers.



FIG. 8. VUE DE LA COUVERTURE EN MORTIER D'UN FOUR,
effondrée dans le creusement. Cl. M.-H. Jamois.

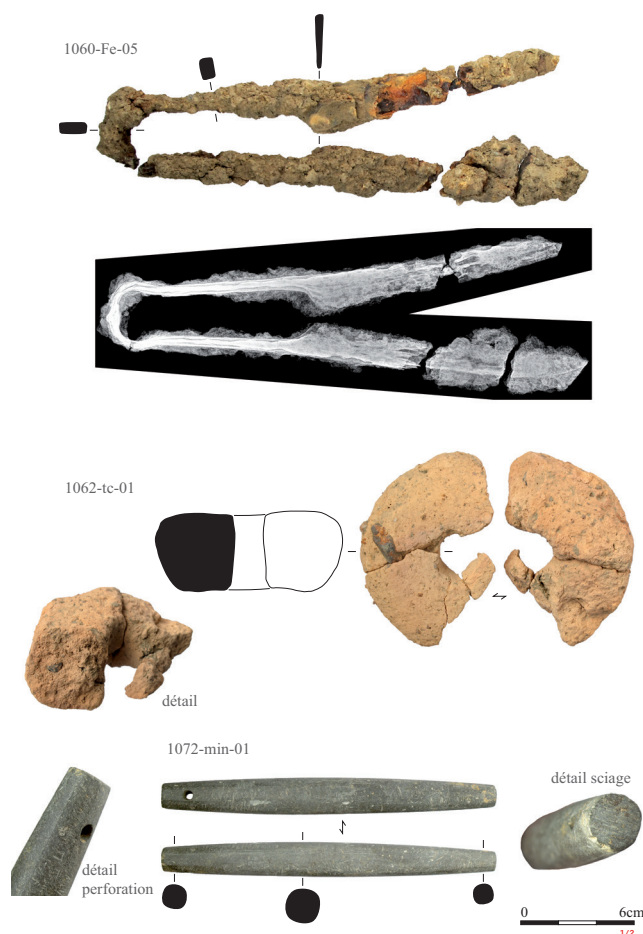


FIG. 9. MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE ASSOCIÉ AUX FOURS.
Radiographie Institut de soudure, cl. et relevé M.-L. Merleau,
DAO M. Viarouge.

Un vaste complexe architectural

L'ensemble de l'emprise est caractérisé par la présence de maçonneries, très homogènes, d'une largeur de 0,50 à 0,60 m, bâties exclusivement avec des galets liés au mortier. Tous ces murs sont en fondation. Ils sont implantés dans des tranchées pleines, de profil parfois légèrement trapézoïdal et dont le fond correspond au sommet du substrat, le « bon sol ». Les creusements suivent de ce fait la pente du terrain. La construction est mise en œuvre dans ces tranchées par assises de galets de 15 à 30 cm recouverts d'un épais lit de mortier. Du fait de l'érosion du site et de la pente, ces fondations ne conservent au mieux qu'une assise au nord, et jusqu'à cinq au sud. Aucun niveau de sol et par conséquent aucun seuil n'a été conservé. Dans son dernier état, on est en présence d'un vaste complexe s'articulant autour d'une cour carrée de 10,50 m de côté (n° 1 sur la fig. 10). Celle-ci est bordée de trois ailes de même largeur (4,10 m) au nord, à l'ouest et au sud. L'aile orientale est plus étroite large de seulement 3,70 m. L'ensemble se développait au-delà de l'emprise fouillée dans les quatre directions. Les fondations recoupent des remblais ou des aménagements, des fosses, renfermant une céramique médiévale blanche, produite entre le XII^e siècle au XIV^e siècle.

Les murs du complexe diffèrent légèrement par leur orientation. Il en résulte vraisemblablement que la partie la plus ancienne se situe à l'ouest (en jaune sur le plan, fig. 10). Elle traverse l'emprise de la fouille du nord au sud d'un seul tenant (35,50 m) et montre d'ores et déjà l'ampleur de l'implantation.

Par la légère déviation de leur orientation par rapport au premier ensemble, les murs situés à l'est du mur 1006 pourraient appartenir à une extension (phase 2 en orange, fig. 10). Le parement du grand mur nord-sud 1006 ne révèle aucun arrachement à la jonction avec les différents murs perpendiculaires à l'est, montrant que ces derniers étaient collés et non pas chaînés (fig. 11). L'extension s'organise autour d'un vaste espace carré. La forme et la superficie de cet espace suggèrent d'y voir une cour de 120 m² (10,50 x 11,50 m). Des corps de bâtiments se développent de chaque côté. L'aile nord a la même largeur que celle de l'ouest avec 4,10 m. L'aile est, est plus étroite et délimite une pièce de 3,70 m de large et 11,50 m de long (42,50 m²). L'aile sud intervint dans une troisième phase. En effet, le mur sud de la cour (1047) est doublé, au nord (en bleu, fig. 10) par un nouveau mur (1048) qui recoupa deux des murs nord-sud de la phase 2 (1004 et 1005). La fondation du mur doublé (1047) présente un basculement qui pourrait laisser penser qu'il s'était effondré. Le mur le plus au sud (1051), recoupa des fosses contenant un mobilier du tournant du XII^e siècle. Enfin, dans une dernière phase, ou en même temps que la phase 3, l'aile nord fut cloisonnée par deux nouveaux murs (en vert, fig. 10). La configuration du site, la pente naturelle du terrain et la fondation des murs suivant cette pente, autorisent l'existence d'autres constructions, qui se trouveraient sous la côte de fond de fouille de la prescription. En l'état de nos connaissances, il apparaît donc que les bâtiments résultent de plusieurs phases de construction, la cour centrale et les ailes nord, ouest et sud, appartenant à l'extension orientale d'un complexe déjà existant.

La mise en relation des maçonneries de la fouille avec celles découvertes en 1999 sur la parcelle voisine montre que leurs orientations coïncident avec celles du premier état. On aurait donc une première installation adossée à la muraille

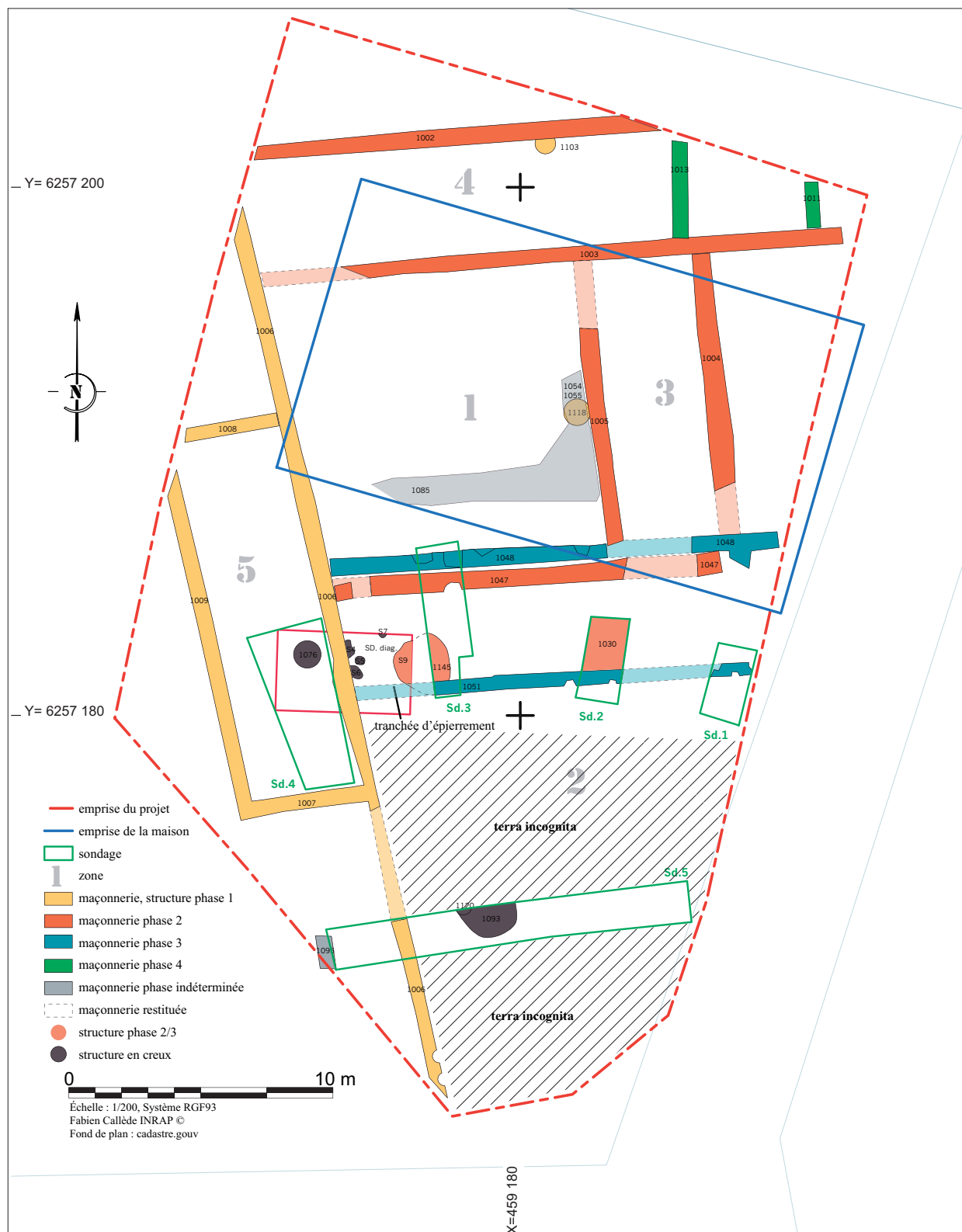
FIG. 10. PLAN PHASÉ DU COMPLEXE ARCHITECTURAL DU MOYEN ÂGE. *Topographie F. Callède, DAO C. Viers.*



FIG. 11. COLLAGE DU MUR 1006 ET DES MURS PERPENDICULAIRES VERS L'OUEST.
Cl. C. Viers.

antique et densifiée au fil du temps au cœur de la zone (fig. 12).

La principale problématique de la fouille a été la datation de la construction du complexe architectural. L'arasement du site et la restriction en profondeur de la fouille ont limité les observations et réduit le volume de séquences stratigraphiques pertinentes. Au sud, dans le sondage 5, la fondation du mur 1006 traverse un remblai où deux couches livrant un mobilier médiéval ont été identifiées (fig. 4). Le mur 1051, qui appartient à la phase 3, coupe une fosse (1145) médiévale. Ce même mur s'implante dans un remblai charbonneux, daté par radioc carbone entre 940 et 1021. Le mobilier, peu abondant, est très majoritairement constitué de tessons, très fragmentés, de céramique bigordane à pâte blanche. Aucun profil archéologique n'est complet, rendant difficile l'identification. Jean Catalo¹⁷ retient une fourchette de datation fin XII^e-

XIII^e siècle pour les lots de céramique antérieurs et contemporains du complexe.

Un éperon à pointe bipyramidale, comparable à des exemplaires des XI^e-XIII^e siècles, avec une dominante au XII^e siècle, et un fer à cheval ont été découverts, en rejet dans une fosse qui détruit un des murs du complexe monumental (fig. 13). Pour l'époque médiévale, l'éperon est généralement considéré comme un attribut du chevalier. Ce sont les rares témoins du contexte aristocratique de la résidence.

La stratigraphie montre qu'il existe un hiatus entre l'abandon du complexe monumental et une réoccupation du site à l'époque médiévale. En témoigne la présence d'un remblai qui recouvre les murs de la zone sud du site avant que des murs soient reconstruits par-dessus. La durée de ce hiatus est impossible à estimer au vu des moyens de datation à notre disposition. L'absence de remblai d'abandon, d'effondrement des murs, pose la question d'une destruction volontaire du complexe, ou pour le moins d'une récupération intensive des matériaux de construction.

L'installation villageoise à la suite de l'abandon du complexe architectural

La réoccupation du site est illustrée par des solins de murs (en bleu foncé sur le plan), des épandages de molasse et d'autres de matériaux divers (en jaune et en bleu clair), des fosses, des trous de poteaux et une zone foyère (fig. 14). Bien que très mal conservée, puisqu'elle se trouve juste sous la terre végétale et a donc été perturbée par les labours profonds, cette phase de réoccupation est celle qui a livré le volume de mobilier le plus important.

La première phase de la réoccupation est illustrée par le creusement de plusieurs grandes fosses. Leur remplissage est constitué de gravats, galets, mortier parmi lesquels des matériaux de construction d'époque antique, ou des blocs entiers des murs du complexe, et suggère l'extraction de molasse, utilisée soit en remblai comme niveau de circulation, soit probablement pour bâtir des murs en terre. Le creusement d'une de ces fosses (1134) a détruit en le traversant l'angle nord-est de la cour.

Les rares fondations de murs conservées ont une orientation différente de celle du complexe architectural, et s'y superposent en partie. Cette remarque permet de penser qu'on ne s'installe pas sur ses ruines. Ses vestiges ne sont plus visibles et sont déjà enfouis. Les solins de murs sont mis en œuvre avec des matériaux divers : des galets, peut-être issus pour partie du démontage des murs des anciens bâtiments, mais aussi des blocs de mortier utilisés comme moellons et des moellons de calcaire issus du rempart du Bas-Empire et liés à la terre (fig. 15). À cette époque, donc, la muraille n'est plus en activité, elle est ruinée et sert de carrière. Ces constructions ne nous sont parvenues que par tronçons. Fragiles, elles ont été démantelées par une mise en culture de la zone dès la fin du Moyen Âge. En effet, les traces de labours

17. Jean CATALO, « La céramique », dans C. VIERS, *Castel Bielh...*, p. 134-139.

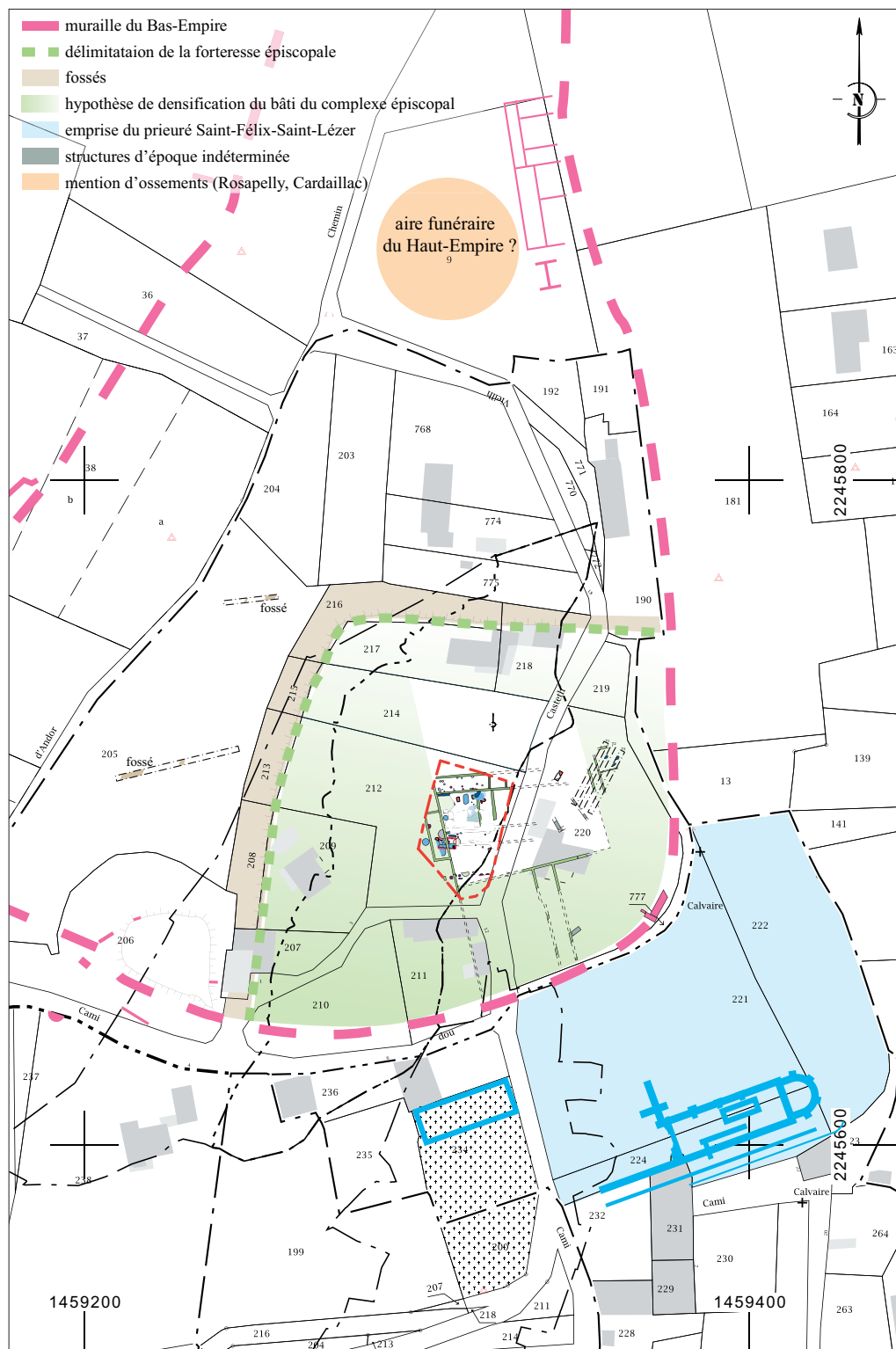


FIG. 12. PLAN DU CASTELLUM. DAO C. Viers

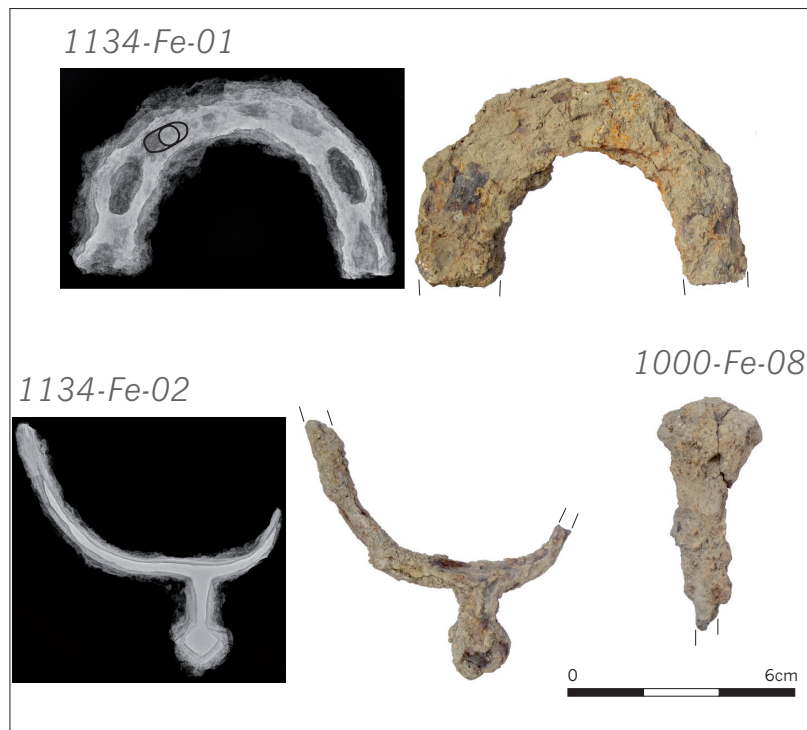


FIG. 13. MOBILIER ÉQUESTRE.
Radiographie Institut de soudure,
cl. et relevé M.-L. Merleau,
DAO M. Viarouge.

visibles sur le terrain ont apparemment totalement détruit tous les solins nord-sud, tandis que ceux qui étaient dans le sens des labours ont été mieux préservés. Le mur le plus long s'étend sur plus de 8,50 m. Pour autant il n'est pas possible de restituer le plan de l'occupation, avec des vestiges de constructions aussi incomplets. Étant donné la nature de ces solins, il faut probablement en conclure que ces bâtiments avaient des élévations en pan de bois et en terre. Des épandages constitués des mêmes matériaux que les murs sont certainement les vestiges de bâtiments démantelés par les labours. Une zone rubéfiée, bordée de pierres, malheureusement très perturbée par l'arrachement d'une souche, correspond probablement à un foyer domestique, pour la cuisine. Le mobilier céramique, plus abondant pour cette phase, date du courant du XIII^e siècle et perdure dans le XIV^e siècle (fig. 16). La découverte de deux monnaies médiévales, dont un châtellain de Charles II, daté entre 1347 et 1387¹⁸ confirme cette fourchette. En revanche, aucun mobilier concernant la sphère personnelle n'a été recueilli. La pauvreté du volume d'objets métalliques découverts pose la question d'une récolte intensive par des prospecteurs munis de détecteurs de métaux qui n'ont pas hésité à nous rendre des visites régulières durant la fouille. À moins que les bâtiments mis au jour soient aux franges de l'habitat lui-même et probablement destinés à une activité agro-pastorale, telle la stabulation. Ces vestiges illustrent néanmoins une installation villageoise.

Conclusion

Les données du site fouillé à Saint-Lézer, corrélées avec les sources textuelles et celles des précédentes opérations archéologiques menées depuis le XIX^e siècle, illustrent la permanence d'une occupation du promontoire depuis la protohistoire jusqu'au XIV^e siècle (fig. 17). Les périodes protohistoriques et antiques ne sont présentes sur la fouille qu'à travers quelques fosses et trous de poteau de l'âge du Fer, et des rejets, résiduels, pour l'Antiquité. Un lot de *tegulae* et des blocs de bétons de tuileau témoignent cependant de bâtiments proches, peut-être même enfouis dans la partie sud du site.

La densité des fours d'époque mérovingienne témoigne d'une occupation active à cette époque. Ces fours se situent probablement aux franges d'un habitat qui reste à découvrir. Ils témoignent vraisemblablement d'une activité de grillage

18. Vincent GENEVIÈVE, « Catalogue des monnaies », dans C. VIERS, *Castel Bielh...*, p. 152-153.

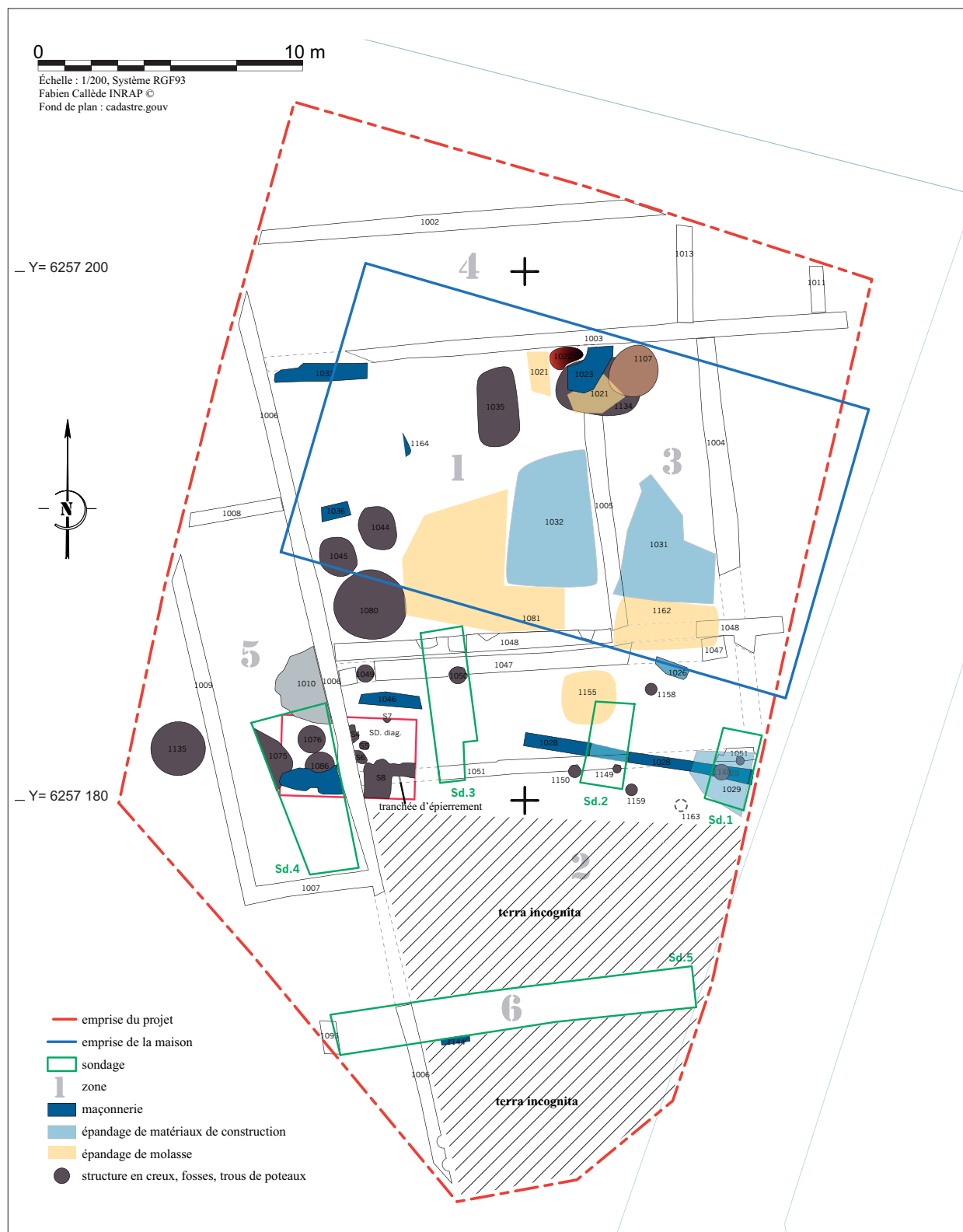
FIG. 14. PLAN DE L'OCCUPATION DES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES. Topographie F. Callède, DAO C. Viers.



FIG. 15. VUE D'UN SOLIN. *Cl. C. Viers.*

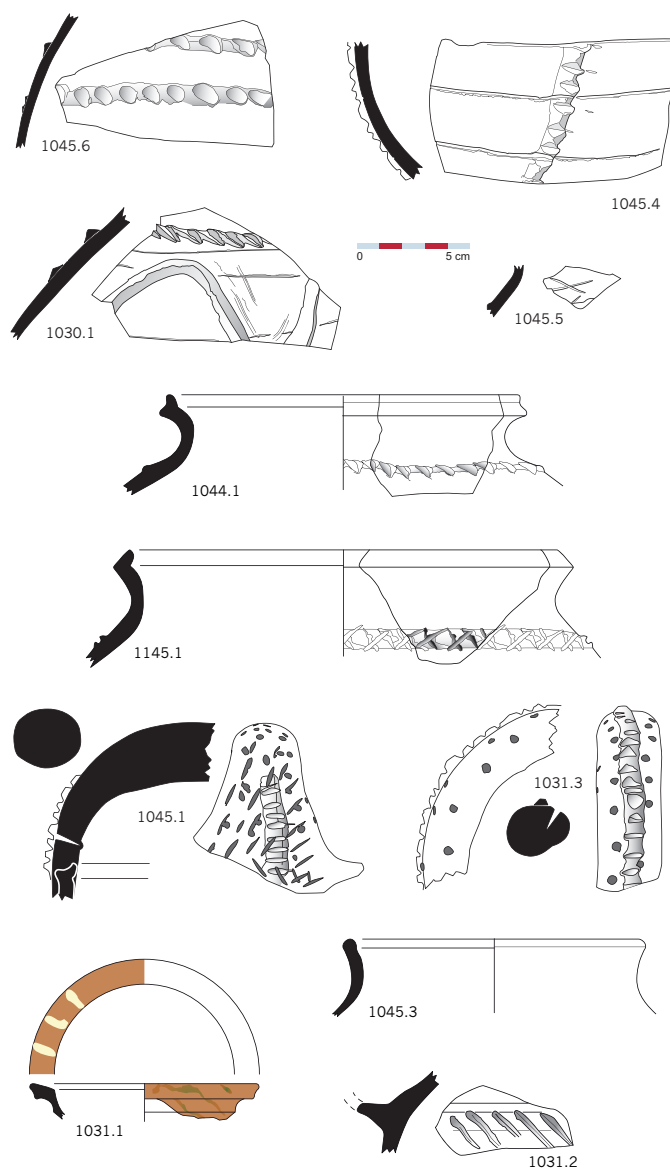


FIG. 16. PLANCHE DE CÉRAMIQUES.
DAO C. Viers.

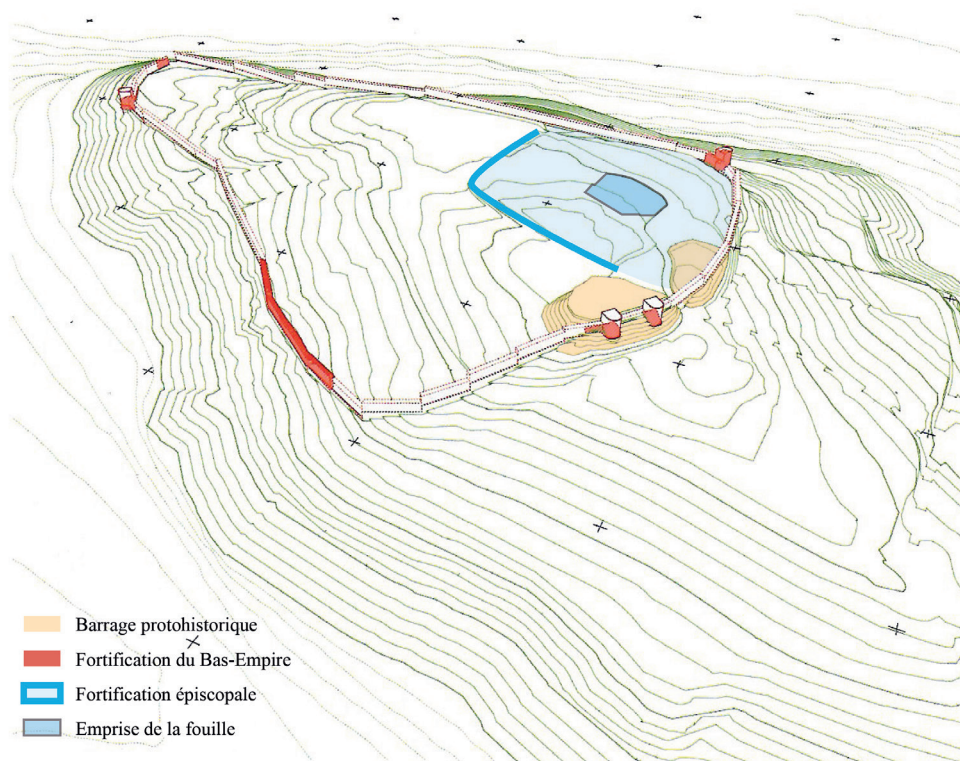


FIG. 17. MODÉLISATION 3D DU CASTRUM BIGORRA. Modèle numérique J.-J. Malmay, couleur C. Viers.

des récoltes en vue de leur conservation à cet emplacement. La permanence de l'occupation, la présence de monnaies frappées à *Bigorra* à la fin du VII^e siècle, pourrait aller dans le sens de la présence de l'évêché dès cette époque, dans un site qui aurait concentré le stockage et la protection du produit des cultures alentours. Cette hypothèse reste néanmoins à affirmer par la découverte du centre de l'occupation associée à ces fours.

L'organisation spatiale autour d'une, et probablement de plusieurs cours, d'un vaste complexe architectural relance la problématique concernant la localisation de l'évêché de Bigorre. Le retranchement décrit par Rosapelly et Cardaillac, délimité par des fossés et une levée de terre dans le quart sud-est de la muraille antique, le Castel Bielh, pourrait correspondre à l'emprise de la forteresse épiscopale sur une surface de 1 ha environs. Plusieurs phases de constructions témoignent de la pérennité de l'installation, de son extension et de son entretien pendant la durée de son occupation. Le centre du complexe nous échappe, situé hors de l'emprise et, au vu des surfaces disponibles et des phases de construction, probablement à l'ouest et au sud de la fouille. La localisation effective et continue de l'évêché depuis sa création n'est cependant pas avérée par les données de la fouille et l'hypothèse d'un transfert épisodique du siège épiscopal posée par Gaston Balencie reste ouverte. Le Castel Bielh était peut-être une résidence secondaire de l'évêque où des conciles auraient ponctuellement été tenus, en raison d'un contexte politique défavorable à Tarbes.

À la suite de son abandon, le site fut réinvesti à la fin du XIII^e siècle et dans le courant du XIV^e siècle et un village s'y installa. À cette époque, la muraille du Bas-Empire était en ruine et servait de carrière aux occupants de Saint-Lézer. Le complexe architectural était rasé, ses matériaux intensément récupérés. Les nouvelles constructions adoptèrent des orientations différentes de celles des murs précédents, ces derniers n'étant plus visibles. L'extrême arasement des vestiges de fondations de murs ne permet pas d'en restituer le plan. Les solins en galets associés à des épandages de molasse extraite du substrat font supposer que les bâtiments avaient des élévations à ossature de bois et remplissage de terre. C'est à la fin du XIV^e siècle que le site fut à nouveau abandonné et que le village se déplaça sur le versant sud-est, à son emplacement actuel.

Jean-Charles BALT

ELIMBERRIS / AUGUSTA AUSCIORUM et la culture classique

- 17 -

Catherine VIERS

La fouille du site de Castel Biehl (Hautes-Pyrénées)

- 45 -

Gilles SÉRAPHIN

L'abbatiale de Souillac dans l'architecture romane d'Aquitaine

- 61 -

Céline LEDRU

Les éléments structurants des chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade à Toulouse, proposition d'analyse

- 87 -

Emmanuel GARLAND

Le décor peint de l'église d'Éget, en vallée d'Aure

- 103 -

Hortense ROLLAND FABRE

Les châsses en bois peint en France méridionale (XII^e-XV^e siècles)

- 127 -

Bernard SOURNIA

Le rond-point picard & champenois de la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne

- 149 -

Michelle FOURNIÉ

Dévotions mariales à la Daurade au Moyen Âge et dans les temps modernes : autels, chapelles, confréries et statues

- 169 -

Jean-Michel LASSURE

Pommevic (Tarn-et-Garonne), un lot de céramiques du XVII^e siècle

- 199 -

Bernard SOURNIA

Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 1

- 225 -

Bernard SOURNIA

Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 2

- 229 -

Bulletin de l'année académique 2021-2022

- 233 -